L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 323 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI, 28 SEPTEMBRE 1878.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

CANADA, Frangeul, mercredi 25 septembre.
*PEREIRE, Danré, mercredi, 2 octobre
*VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 9 oct.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$100
Deuxième — 65
Troisième — 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1r

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt ... 2 Oct.	environ 8 nov
Hannover ... 23 "	" 24 "
Braunschweig 6 nov.	8 déc.
Frankfurt 4 déc.	5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston............$42 00 en or.
De " à Indianola............ 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin — No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer,
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
MARDI, 1er Oct., à 6 h. P. M.
Assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine............$50
— Entrepont............ 25
— Billet d'excursion 80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an — Rue Carondelet, No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO., 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mtl2s — Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL,

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphia. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1an t 2

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble, et c'est le remède de santé le plus couteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FERSLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1496 Nlle-Orléans.
17 nov—1an

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe,

E. B. WARD, Jr.,

Capt. G. PEZZATI, partira positivement ——— à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec ses goélettes régulières.
2 mars—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
Surintendant.
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
YAZOO VALLEY,
remplaçant le
NATCHEZ,
J. P. Mass, Capitaine,
A. A. Roland, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

Le consigné prend le fret et signe les connaissement pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent.
25sept—1r Au No 33 de la rue des Magasins.

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux voyages réguliers par semaine.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, ——— commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—1r

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.
P. S.—Atterre le jour pour déposer son frêt et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
25avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,

Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et bestiaux.

Pour les taux du frêt et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux — 24marsau 15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf, NEW CAMELIA, très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis, capitaine WM. HANOVER,

Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour............$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
24 marau15oct au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de frêt sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—1r

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de char entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks compartiments dans les wagons-dortoirs, et qui, des pour les villes de plaisance du Nord de la Georgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP agent général des passagers pour le Sud, C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—1r

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2.. 9 00 A M
Way No 3.......7:00 A M	Way No 4..... 7:35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI COLUMBUS ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu' à New York et les villes de l'Est.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—1r

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1..5:45 P M	Express No 2.. 9:00 A M
Way No 3......7:00 A M	Way No 4..... 7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE, and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—1r

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "	"	9 "	"
10 "	"	11½ "	"
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	"
3 "	"	3½ "	"
4 "	"	4½ "	"
5 "	"	5½ "	"
6 "	"	7 "	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1|2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
Receveur.
1er mai—au15sep

LAURENT LACASSAGNE, Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,

9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad &Cie, de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

65........Rue Decatur........65

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. AUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an — Propriétaire, N. Orléans

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu......	$334,652 72	
Sur risques de mer......	20,648 79	
Sur risques de rivières....	24,051 91	
Total des primes......		$379,353 42
En moins, primes non expirées......		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878......		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu......	$55,437 89	
Sur risques de mer......	13,465 68	
Sur risques de rivières...	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés......	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées......	18,313 67	132,799 68
Bénéfices......		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières......	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires......	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions......	196,376 40
Billets garantis par hypothèques.	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,870 69
Effets à recevoir......	81,811 67
Primes en voie de recouvrement...	42,467 11
Agricultural Fair Association......	2,000 00
Scrips de la ville......	5,879 39
En caisse......	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..............$500,000.

VINGT DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle Orleans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu......	$253,685 74	
Sur les risques de rivières......	91,210 38	
Sur les risques maritimes......	80,473 55	
	$425,369 67	
A ajouter—		
Risques non terminés 1876......	$ 94 275 00	
Primes brutes......	$519,644 67	
Moins—		
Risques non terminés, 1877......	$104,741 00	
Primes remboursées.	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—		
Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escomptes et intérêt	29,075 68	$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,040 09
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,482 73
Total de l'actif	$656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW.	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
R. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. AICUS,	R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(CHARTE EN 1805).

Primes de feu......	$266,881 02	
Primes maritimes......	84,632 42	
Primes de rivière......	29,246 04	
Total des primes.		$380,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées......	$ 86,057 66	
Primes remboursées.	12,190 18	
Ré-assurances......	20,742 89	118,990 73
Primes nettes......		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage...		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu......	$66,417 85	
Pertes maritimes......	17,722 00	
Pertes de rivières.	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rabais) 15 0|0......	46,499 04	
Dépenses générales......	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville......	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877......		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes	$ 56,606 26	
Dividende, 30 juin 1877..$25,000 00		
Dividende, 31 décembre 1877.. 25,000 00		50,000 00
Balance......		300 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque...	$ 58,665 76
Propriétés foncières...	116,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co. Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consolé de l'Etat de la Louisiane......	195,390 42
Billets à recevoir (pour primes)......	11,429 38
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......	166,522 84
Primes en voie de collection......	70,210 94 $619,895 46

L'état et dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878 — J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums......	$180,751 16	
Marine premiums......	36,729 15	
River premiums......	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, viz:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,190 00	
River losses	40,635 96	
		97,250 22
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits......		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70 315 35	
Cash	63 126 62	
		133 441 97
City bonds		83 117 20
Bank and other stocks		59 186 63
Real estate		112 176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33 992 19
		$506 611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS President
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe.	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

21 mai—1r — Jno. M. Parker.

ANNUAL STATEMENT.

—OF THE—

New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums......	$266,881 02	
Marine Premiums....	84,632 42	
River Premiums......	29,246 04	
Total Premiums..		$380,759 48
Less—		
Premiums on expired risks......	$ 86,057 66	
Return Premiums......	12,190 18	
Reinsurance......	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage......		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate 15 per cent.		46,499 04
General expenses		34,214 46
State and city taxes and license		10,242 70
Board of Underwriters		6,759 55 194,176 45
Profit for the year 1877......		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss......		56,606 26
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend, December 31, 1877	25,000 00	50,000 00
Balance......		809 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank......	$ 58,665 76
Real Estate......	116,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage), Bank, Insurance and Gas Stocks, and State Consolidated bonds......	195,390 42
Bills receivable for premiums......	11,429 38
First mortgage notes and pledge notes...	166 522 84
Premiums in course of collection......	70,210 94-619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this sixteenth January, A. D. 1878

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS.

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks......	$334,652 72	
On Marine Risks......	20,648 79	
On River Risks......	24,051 91	
Total Premiums......		$379,353 42
Less Unearned Premiums......		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878......		$261,512 42
Losses paid—		
On Fire Risks......$55,437 89		
On Marine Risks......	13,465 68	
On River Risks......	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest......	35,317 52	
Re-insurances and Return Premiums......	18,313 67	-132,799 68
Profit......		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate......	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks......	196,376 40
Notes secured by mortgage......	186,501 65
Notes secured by pledge......	69,870 69
Bills receivable......	81,811 67
Premium in course of collection......	42,467 11
Agricultural Fair Association......	2,000 00
City Scrips......	5,879 39
Cash on hand......	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY,
President.

G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,
will leave her warf, foot of Toulouse street,
TUESDAY, Oct. 1, at 6 P.M.
Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............$50
Steerage — 25
Excursion tickets......... 80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mar1—1y — 1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..	$180,751 16	
Primes maritimes...	36,729 15	
Primes de rivières...	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,931 32
Pertes payées et estimées savoir:		
Pertes d'incendie..	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,190 00	
Pertes de rivières..	40,635 96	
		97,250 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts......		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande..	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		83,117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King
Sam'l B. Newman	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps	George Martin
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer	Edward Nalle,
Joseph Bowling	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

24 mai—1r — Jno M. Parker.

LEON QUEYROUZE — OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS,

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

18 juil 78—1 an. — Nlle Orléans.

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague. Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

☞ Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y.

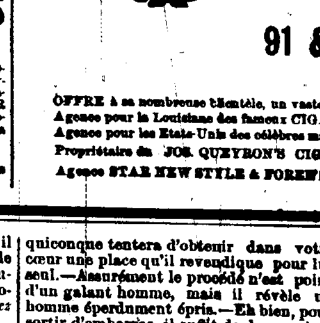

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

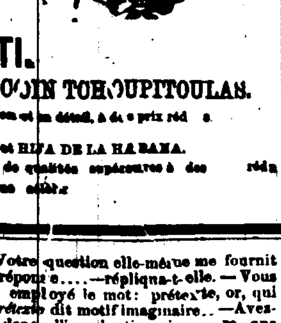

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à de s prix réd s.

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES, de qualités supérieures à des [illegible] réd.

Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les *cars* portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de *cars* partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoléon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par la même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord, et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Assaissement des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Port Espagnol, sur le lac Pontchartrain; distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans. A la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levée and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magasine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique; il a été inauguré il y a environ 45 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Basin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

TROISIÈME PARTIE.

LE PRINCE TOTOR.

Suite.

"C'était odieux.... c'était intolérable....—L'irritation me rendait folle...—Je ressentais les premiers symptômes d'une véritable maladie nerveuse....

"Il fallait en finir....

"J'accordai à M. Laugier une entrevue sans témoins, et dans ce même salon où nous sommes je provoquai résolument une explication nécessaire qui, j'avais la naïveté de le croire, devait être décisive......

"Je lui dis bien en face et sans précautions oratoires que je ne l'aimais pas, que je ne l'avais jamais aimé, que je ne l'aimerais jamais; puis, je le suppliai de cesser des poursuites qui, ne pouvant le conduire à rien, troublaient ma vie et me rendaient malheureuse.....—Un galant homme, en de telles conditions, n'avait qu'un parti à prendre, n'est-ce pas?—céder et se retirer.......

—Certes!—s'écria le petit prince.

—M. Laugier, qui sans doute n'est pas un galant homme, en jugeait autrement!—continua Lazarine avec amertume.—Il eut l'audace de me répondre qu'il avait sur moi des droits imprescriptibles, et comme, suffoquée, je demandais quels étaient ces droits, il poursuivit en m'accusant d'avoir provoqué puis encouragé son amour par des coquetteries, et de lui avoir donné de telles espérances qu'elles équivalaient à un engagement positif....—Je niais avec indignation, je me révoltais contre un mensonge si éhonté.....—il ajouta, et je vais vous citer d'une façon presque textuelle les odieuses paroles prononcées avec le plus grand sang-froid et gravées dans ma mémoire:—"*Il nous convient aujourd'hui, Madame de rompre un engagement qui vous paraît lourd et de vous soustraire aux conséquences du passé mais je n'accepte point vos caprices et je n'abdique aucun de mes droits*....—*Vous êtes veuve*.... *Vous disposez de votre personne*.... *J'ai décidé que vous seriez ma femme*...."—Je m'écriai:—"*Jamais!*"—Il reprit:—"*Je ne puis, il est vrai, vous imposer un mariage pour lequel votre libre consentement est nécessaire, mais en dépend de moi de vous amener à ce mariage en le rendant indispensable*.....—*Entre moi et un rivage sans fin il vous faudra choisir*.....—*Si vous ne m'aimez pas, vous n'aimerez personne*....—*Si je ne suis votre mari, vous resterez veuve!*—*Je refuse le rôle de dupe*....—*Je vais faire bonne et vigilante garde autour de vous*.... —*Quiconque se présentera pour vous courtiser et pour vous épouser, me trouvera sur sa route*....—*Je vous emprisonne dans mon amour*....—*Je provoquerai l'un après l'autre vos adorateurs et je les tuerai*....—*Vous serez admirablement défendue par une barricade de cadavres*....—*A vous, madame, de voir, si, comme les déités du vieil Olympe, il vous plaît de sourire à ces victimes innocentes qui tomberont en votre honneur!*......"

Hector interrompit Lazarine:

—L'homme qui vous parlait ainsi—s'écria-t-il—est un misérable!!!

—Ah!—murmura la marquise—Dieu sait que c'est aussi mon avis!

—Qu'avez-vous répondu?

—Rien.—Que pouvais-je répondre?—Du geste et de la voix j'ai dit:—*Sortez!*.......

—Qu'a-t-il fait?

—Après m'avoir saluée avec un sourire dont je crois voir encore l'expression, il s'est dirigé vers la porte.—Au moment de l'atteindre il s'est retourné, toujours souriant, et m'a laissé pour adieu ces paroles:—"*Madame la marquise, n'oubliez pas!.... moi je me souviendrai*......"

—Combien y a-t-il de temps que cela se passait?.......

—Six semaines environ......

—Et, depuis?.......

—Monsieur Laugier n'est pas revenu, mais sa menace n'était point un vain mot.....—Je sens, je devine autour de moi une surveillance occulte.......—Mes valets eux-mêmes, j'en suis sûre, achetés par cet homme, se sont faits mes espions..

—Et—demanda le prince après un silence—entre vous et cet homme il n'y avait eu rien de plus que ce que vous m'avez dit?.... Innocentes coquetteries de votre part?.... impudente persécution de la sienne?.......

Lazarine joignit les mains et sut donner à son visage une expression de douleur poignante.

—Mon ami—balbutia-t-elle d'une voix brisée, en attachant son regard sur le regard d'Hector—est-ce que vous doutez de moi?.........

—Dieu m'en garde!.... je voulais savoir seulement si vous n'aviez rien oublié......

—Rien.....—Et vous voyez que j'avais raison.....Vous voyez que notre rêve ne se réalisera point.... Vous voyez qu'un mariage entre nous est impossible.......

—Je ne vois pas cela du tout—répliqua le jeune homme—et la situation me paraît, au contraire, la plus simple du monde.

XX.

—La situation vous paraît la plus simple du monde!—répéta Lazarine en jouant la surprise avec une incroyable perfection.

—Certes!—répondit Hector.

—Mais vous n'avez donc pas compris?

—J'ai compris à merveille.—M. Laugier, à qui sans doute un violent amour peut servir, sinon d'excuse au moins de circonstance atténuante, vous menace de provoquer et de conduire sur le terrain quiconque tentera d'obtenir dans votre cœur une place qu'il revendique pour lui seul.—Assurément le procédé n'est point d'un galant homme, mais il révèle un homme éperdument épris.—Eh bien, pour sortir d'embarras, il suffit de donner à ce Laugier la leçon sérieuse qu'il mérite.—Si cette leçon le guérit à jamais de ses velléités tyranniques et met sa famille en deuil, ce sera sa très grande faute, et je n'aurai, je vous assure, pas le moindre remords......

—Vous songez à le provoquer!....—s'écria la marquise.

—Oui, parbleu, j'y songe! et je le ferai le plus tôt possible......

—Un duel!....—Jamais!......—Hector, je vous défends de vous battre......

—Chère Lazarine—répliqua le jeune homme en souriant—j'aurai le vif regret de vous désobéir......

—Si je vous suppliais?....

—Vous le feriez en vain....

—Si je vous conjurais à genoux?....

—Je résisterais à vos larmes comme à vos prières....

—Mais ce serait exposer votre vie....

—Elle serait exposée cent fois plus en ne me battant pas....—Est-ce que je puis vivre sans vous?....—Vous savez bien que non....

—Songez donc que cet homme était soldat!....

—Que m'importe cela?

—Il doit connaître à fond le maniement des armes.

—Je vous assure que cela m'est égal.

—Vous êtes-vous déjà battu, seulement?

—Ma foi, non....

—Vous voyez bien.....

—C'est faute d'occasion.....—Il faut un commencement à tout....

—Au moins, êtes-vous fort?

—Je travaille l'escrime depuis quelque temps avec beaucoup de zèle, et mon professeur est content de moi.....—Sans être une fine lame, je suis suffisant.....—Quant au pistolet, ma force dépasse la moyenne, et de beaucoup.....—D'ailleurs, je n'aurais jamais touché un fleuret, ni mis les pieds dans un tir, que je me battrais tout de même, et de grand cœur....

—Ainsi, rien ne peut modifier votre résolution!.......

—Rien....

—Je cède alors, et je vous admire, et je vous aime!.....—Ah! vous êtes bien un vrai prince, par le courage autant que par le titre.....—Combattez pour moi, mon Hector.....—Conquérez à la pointe de l'épée celle qui sera votre femme....

—Ayant une telle récompense en perspective, comment voulez-vous que je ne sois point vainqueur?

—Vous le serez, j'en ai le pressentiment.

—J'en accepte l'augure.....—Et Hector avec un sourire..

—Mais comment le provoquerez-vous, cet homme?

—De la façon la plus naturelle.—J'irai droit à lui et je lui dirai:—"*Vous êtes M. Laugier et je suis le prince de Castel-Vivant. Mme la marquise de la Tour-du-Roy, que j'aime et qui m'a fait l'honneur d'agréer ma recherche, se plaint de certains procédés dont je juge à propos de vous demander raison*.... *Vous vous prétendez gentilhomme et vous avez été soldat*....—*A ce double titre il vous conviendra, je pense, d'éviter une inutile publicité*....—*Arrangeons cette affaire en gens du monde*....—Et nous échangerons les noms de nos témoins.....—Ce sera bien ainsi, n'est-ce pas?

—Grand Dieu! mais vous n'y songez pas!—s'écria Lazarine.

—Comment?—demanda le jeune homme, fort déconcerté par cette exclamation.

—Voulez-vous donc—reprit vivement la marquise—voulez-vous donc compromettre d'une façon irréparable la future princesse de Castel-Vivant?—Mon nom ne doit point être prononcé, sinon le monde, avide de scandale et ne jugeant que sur les apparences, dira qu'une querelle dénouée par un duel s'est engagée entre les deux amants de la marquise de la Tour-du-Roy et, quelle que soit l'issue du duel, je serai déshonorée.....—Ne comprenez-vous point cela?.......

—Ah! je ne le comprends que trop, et c'est à coup sûr un malheur..... Mais ce malheur me paraît inévitable.....—Monsieur Laugier et moi nous sommes l'un pour l'autre des inconnus.....—Sous quel prétexte amener une provocation sans que votre nom soit prononcé?.....

Lazarine haussa légèrement les épaules.

—Votre question elle-même me fournit ma réponse....—répliqua-t-elle.—Vous avez employé le mot: prétexte, or, qui dit *prétexte* dit motif imaginaire...—Avez-vous donc l'imagination si pauvre que vous ne puissiez faire naître une querelle entre vous et M. Laugier, sous un motif quelconque dont il sera la première dupe?.....—plus ce motif sera futile et mieux il vaudra......

Hector devint rêveur.

—Assurément la chose est possible....—murmura-t-il—mais le motif en question ne m'apparaît pas d'une façon bien distincte......

—Vous le trouverez à tête reposée....—Le hasard lui-même peut-être se chargera de vous le fournir.....—Attachez-vous sans affectation aux pas de M. Laugier.....—Vivez de sa vie sans qu'il s'en doute.....—L'occasion attendue ne tardera guère à se présenter....—D'ailleurs rien ne vous presse d'agir......

—Pardon, chère Lazarine—interrompit le prince—j'ai hâte d'en finir avec ce monsieur qui se pose comme un obstacle sur le chemin de notre bonheur....—Je prétends dès demain faire ce que vous dites et devenir son espion.... son ombre....—Seulement il existe une difficulté, et même elle est de première grandeur.......

—Laquelle?

—Je n'ai jamais vu M. Laugier.....—Comment l'épier sans le connaître?

Pour la seconde fois, Lazarine haussa imperceptiblement les épaules.

—Pas très fort le petit prince!—pensa-t-elle; puis tout haut:—M. Laugier est un beau garçon mince et brun, de tournure militaire,—il a le ruban rouge et des moustaches fines, et il demeure rue d'Amsterdam, numéro 40.—En moins de vingt-quatre heures, à moins d'être bien maladroit, on doit connaître le visage de l'homme dont on sait l'adresse.....

Marcel avait quitté le Grand-Hôtel depuis quelques jours pour s'installer rue d'Amsterdam dans un appartement provisoire.

Convaincu qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard il épouserait la jeune veuve, il se plaisait à désigner de lui toute idée de définitif.

—Agissez donc, mon ami....—reprit Lazarine—je ne vous dis point:—Soyez brave!—ce serait superflu, mais je vous dis:—*Soyez adroit!*.....—Dissimulez, pour l'amour de moi qui vous aime, et comme je ne veux pas que l'ombre d'un soupçon puisse m'effleurer, je réclame de vous un serment....

—Quel serment?—demanda le prince.

—Jurez-moi que, quoi qu'il arrive, M. Laugier ignorera toujours le vrai motif de votre rencontre, et ne saura même pas que vous me connaissez......

—Je vous le jure!

—Sur votre honneur?

—Sur mon honneur....

—C'est bien....me voilà tranquille....

Et maintenant, cher Hector, il est tard...—quittez-moi....

—Déjà!....J'arrive à peine!....

Lazarine sourit en montrant la pendule.

La grande et la petite aiguille allaient dans quelques minutes se réunir sur le chiffre XII.

—Tout près de minuit—dit-elle—et nous sommes seuls....et vous êtes un prince charmant, par conséquent très dangereux—Que vont penser mes gens?—Partez vite.....sinon je serai compromise.

—Par un mari futur?

—Un mari futur compromet tout comme un autre....et si je veux rester inattaquable et inattaquée, c'est pour vous, croyez-le, plus encore que pour moi.

—J'obéis.... — Quand vous reverrai-je?

—Ici, chaque jour, dans l'après-midi, comme de coutume.

—Avec tout le monde?.....—s'écria le jeune homme.

—Naturellement.....—Vous ne prétendez pas, je suppose, obtenir un tête à tête quotidien.....—Avant une semaine, Paris entier croirait que vous êtes mon amant.

—Mais si j'ai quelque chose de particulier à vous dire au sujet de M. Laugier?

—Vous m'en avertirez par un signe imperceptible qui ne m'échappera point et le soir, à dix heures précises, vous m'attendrez au coin de la rue Murillo et de l'avenue Ruysdaël.

—Dans ma voiture?

—Non.... dans un fiacre [illegible] ... rale modeste sera moins remarquée que vos équipages trop luxueux....et nous devons nous entourer du plus profond mystère....

—Vous viendrez me rejoindre?

—Oui.

—Comment quitterez-vous votre hôtel sans attirer l'attention de vos gens?

—Ne vous inquiétez point de cela....

—Il sera fait selon vos désirs....—Adieu, chère marquise bien aimée.....

—Au revoir prince.....—A bientôt....

Hector embrassa les belles mains que Lazarine lui tendait, et qu'avec une complaisance inaccoutumée elle lui permit de presser longuement contre ses lèvres, puis il se dirigea vers la porte.

Au moment de l'atteindre il se retourna pour envoyer un dernier baiser à Mme de la Tour-du-Roy.

"Sera vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix!"

lui dit cette dernière en accompagnant ce vers du Cid d'un irrésistible sourire.

Le petit prince sortit, *déchaussé de sa cervelle jusqu'aux talons*, comme le disait pittoresquement un vieil auteur français.

Lazarine—(nous supposons que nos lecteurs seront unanimes à lui rendre cette justice)—venait de jouer son rôle avec une perfection que les meilleures comédiennes de notre époque auraient pu lui envier.

En amenant Hector au point où nous venons de le voir, elle avait fait beaucoup, mais sa tâche n'était pas finie.

Le prince obéissant allait s'attacher aux pas de Marcel Laugier, et devenir en quelque sorte son ombre jusqu'à l'heure où se présenterait un occasion de le conduire sur le terrain.

Lazarine devait donc interrompre absolument ses rapports avec l'ex-lieutenant et de l'empêcher de venir l'attendre, ainsi qu'il le faisait presque chaque soir, en face du numéro 5 de l'avenue de la Reine-Hortense.

Comment obtenir de lui qu'il renonçât à ces rendez-vous à peu près quotidiens [illegible] avait l'enivrante habitude?

La jeune femme connaissait trop bien son empire sur Marcel pour douter un [illegible] arriver à ce résultat. [illegible] les lignes suivantes:

"Vous m'avez promis, vous m'avez juré, mon ami de ne plus douter de moi et de me témoigner à l'avenir une confiance sans limites.......

"Le moment est venu de me prouver que vos paroles étaient sincères et qu'à bon droit je puis compter sur vos serments......

"Mon honneur est en péril.....—J'ai été épiée—j'ai été suivie.—Par qui? C'est un secret pour moi, mais je ne puis malheureusement douter du fait lui-même.....—Une lettre anonyme, qui semble bienveillante et n'est peut-être que perfide, m'est arrivée ce soir.—On sait que je m'échappe de l'hôtel par la porte donnant sur le parc Monceaux et que je vais rejoindre un jeune homme dont on paraît ignorer le nom.

"La plus élémentaire prudence—(vous le comprenez comme moi)—exige de façon impérieuse que nous cessions pendant quelques jours ces rendez-vous dont on a surpris le mystère, et que nous ne les reprenions qu'en un lieu différent et entourés de précautions nouvelles.....

"Pas plus que vous je n'accepte sans chagrin une nécessité pénible dont vous ne serez point seul à souffrir, mais la nécessité s'impose et ne se discute pas...—Une chose d'ailleurs me console un peu.....—Le temps de la séparation sera court, et je ferai tout pour l'abréger, je vous le jure......

"Votre patience et votre courage seront les plus éloquents témoignages de tendresse qu'il vous soit possible de me donner.

"L'espion doit être parmi mes gens.—Je soupçonne d'une façon encore un peu vague, mais enfin je soupçonne une de mes femmes de chambre.—Je vais faire en sorte de changer promptement mes doutes en certitude, et, une fois cette certitude acquise, j'agirai, soit en éloignant la servante trop curieuse, soit en achetant sa discrétion.—Dans l'un comme dans l'autre cas nous n'aurons plus rien à craindre.

"Ecrivez-moi chaque jour, ainsi que chaque jour je vous écrirai.—Ne doutez pas plus de moi que je ne doute de vous.—Comptez sur moi comme je compte sur vous.—Aimez-moi, enfin, aimez-moi comme je vous aime."

(*A continuer.*)